

Château Laujac au cœur du patrimoine de la famille Cruse depuis 1852. Un modèle viticole et agricole original dans le Nord-Médoc

Hubert Bonin

boninmoulleau@gmail.com

La dynastie des Cruse s'est établie à Bordeaux en 1815 quand Herman I Cruse est venu des rives de la mer Baltique pour tenter sa chance dans le rebond du commerce des vins girondins après la crise vécue pendant les ultimes années du Premier Empire¹ et le démarrage de la Restauration. Avec un collègue, il monte en 1819 une maison de négoce, sous le nom de Cruse & Hirschfeld², qui est destinée à durer jusqu'au milieu des années 1970 ; elle prend le nom de Cruse & fils frères à partir de 1853, quand la deuxième génération prend la relève du fondateur³.

Or cette société réussit à résister aux sautes conjoncturelles, à la concurrence des rivales du « Pavé des Chartrons » et de « l'aristocratie du bouchon » – noms qualifiant la grande bourgeoisie bordelaise travaillant et, souvent, résidant sur le quai des Chartrons, au bord de la rive gauche de la Garonne, tout comme les Cruse, d'ailleurs.

Elle tisse des liens forts avec les courtiers de vins, les intermédiaires entre propriété et négoce, avec les sociétés commerciales qui diffusent le vin en France et à l'étranger et deviennent ses correspondants réguliers. Et, enfin, elle se dote d'un bon capital de réputation, d'un solide renom et donc d'un « nom » qui fait de Cruse un symbole du capitalisme bordelais.

Cependant, les dirigeants de la famille et de la société orientent leur esprit d'entreprise vers l'amont, vers le vignoble, dans le sillage des capitalistes locaux qui ont toujours été désireux de se doter d'un actif viticole, en sus de leur actif immobilier (immeubles à Bordeaux, résidences dans la banlieue girondine) et mobilier (leurs avoirs en banque). Beaucoup de porteurs de noms devenus sinon « illustres », mais réputés sont convaincus que la propriété viticole constitue un « attribut social » – comme dirait le sociologue Pierre Bourdieu⁴ – qui consacrerait leur puissance.

Cette étude de cas peut paraître laisser de côté les « grands châteaux » riches en renom et histoire « glorieuse » dans les terroirs girondins renommés. Or elle procure de riches enseignements sur la stratégie de gestion d'une propriété viticole,

1- Cf. Gardey Philippe, « Les négoce maritimes français au lendemain des guerres napoléoniennes », in Laurent Coste (dir.), *Le Sud-Ouest, la France et l'Europe à la fin de l'Empire napoléonien*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine-CEMMC, 2015, p. 185-200. Gardey Philippe, *Négociants et marchands de Bordeaux de la Guerre d'Amérique à la Restauration (1780-1830)*, Paris, PUPS, 2009.

2- Cf. Butel Paul et Domblides Corinne, « Le négoce des vins de Bordeaux dans la première moitié du XIX^e siècle : l'exemple de la maison Cruse et Hirschfeld », in Le Gars Claude et Roudié Philippe (dir.), *Des vignobles et des vins à travers le monde*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 1996, p. 71-77. Butel Paul, « Des négociants allemands de Bordeaux aux XVIII^e et XIX^e siècles : les Schröder & Schyler et les Cruse », in Ruiz Alain (dir.), *Présence de l'Allemagne à Bordeaux du siècle de Montaigne à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 1997, p. 57-64.

3- Cf. Bonin Hubert, *Cruse et le vin (de 1815 à nos jours). Famille et renom*, Paris, Les Indes savantes, 2025. Epron Frédéric, *La maison Cruse de 1852 à 1864*, maîtrise d'histoire, Université de Bordeaux 3, 1993 (dir. P. Butel).

4- Bourdieu Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979. Bourdieu Pierre, *The Field of Cultural Production*, New York, Columbia University Press, 1993. Bourdieu Pierre, « The forms of capital », in Richardson John (dir.), *Handbook of Theory a Research for the Sociology of Education*, Westport, Greenwood, 1986, p. 241-258. « Capital symbolique : Concept sociologique avancé par Pierre Bourdieu pour désigner le fait que la disposition de capital (économique ou culturel) fournit à celui qui le possède une crédibilité, une surface, une autorité qui lui permettent de disposer d'atouts maîtres pour accéder à une position sociale acceptée et reconnue par les autres. Le capital symbolique est donc une façon de se faire reconnaître et légitimer dans la position que l'on occupe. », *Dictionnaire Alternatives économiques*.



Fig. 1 : Extrait du plan cadastral, 1832 (AD Gironde).

de construction et de renouvellement du capital de qualité et de réputation de ses productions, au travers des aléas conjoncturels et naturels. C'est le « modèle » même de ce micro-système productif local qui mobilise l'attention de l'historien puis aussi de l'économiste de gestion : en effet, comment les Cruse ont-ils réussi peu ou prou successivement, d'abord à garder le contrôle de leur propriété de Laujac depuis un siècle trois quarts, à renouveler leur capital de savoir-faire viticole, à entretenir un modèle original car articulé autour d'une polyculture et enfin à renouveler à plusieurs reprises l'image de marque des vins produits dans ce Nord-Médoc ?

L'achat de Château Laujac par Herman I Cruse en 1852

Un bon exemple de ce désir d'enracinement viticole est fourni par l'histoire de la famille Cruse : un investissement durable et d'une bonne envergure est effectué, celui de Château Laujac. Ce domaine avait déjà changé de propriétaire à plusieurs reprises : en 1805, un dénommé Capelle l'avait cédé à un Parisien, fournisseur des armées, Guillaume de Villeminot, pour la somme de 250 000 francs ; celui-ci — émigré aux États-Unis — le revendit en 1824, pour 300 000 francs, au Bordelais Jean-Valère Cabarrus, un négociant-armateur — un

cousin de l'illustre Thérèse Cabarrus ou Madame Tallien — qui le céda à son fils Adrien dès 1829.

Les vins de Laujac jouissent déjà d'une belle réputation. En 1816, l'auteur vinicole Jullien, dans la Topographie de tous les vignobles connus, citait Laujac dans sa quatrième classe, et lui reconnaissait une analogie avec les célèbres vins de Pauillac. Le vignoble s'étend à l'époque sur cent hectares, entre [en comptant] Laujac et Laffitte⁵.

L'acte de vente de 1824 par Guillaume Villeminot fixe la valeur de Laujac (avec le bois de Laffitte et la métairie du Payrat) à 300 000 francs⁶, alors qu'il l'avait acquis en avril 1808 pour 250 000 francs auprès de Louis Daugeard. L'acquéreur en 1824, Jean-Valère Cabarrus, était négociant, président de la Chambre de commerce de Bordeaux et du Conseil général de la Gironde et possédait également le château Lagrange à Saint-Julien-Beychevelle⁷. La propriété est passée dans les mains de son fils, le négociant Dominique Adrien

5 - Site de Château Laujac [www.chateaulaujac.com/histoire-de-la-gaule-a-lempire/].

6 - Acte notarié du 14 mai 1824, archives familiales de Château Laujac.

7 - Voir le site du service Patrimoine et Inventaire de la Région Nouvelle-Aquitaine [<https://www.patrimoine-nouvelle-aquitaine.fr/Default/doc/Dossier/d333090e-e945-46f3-a2b5-426067aee704/chateau-laujac>].



Fig. 2 : Vue du château Laujac © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel/Conseil départemental de la Gironde, E. Perriat.

Cabarrus, le 6 avril 1829 pour une valeur estimée à 400 000 francs.

Un tournant décisif surgit quand ce dernier vend « le domaine de Laujac & Lafite » à « Jean Guillaume Cruse [Herman I], négociant à Bordeaux », le 16 mars 1852, pour 450 000 francs⁸. On peut supposer qu'une telle somme a été obtenue en partie grâce aux gains obtenus par Herman I Cruse en 1847-1848 : il a alors acquis une grosse quantité de vins sur un marché devenu dépressif à cause des tensions politiques, sociales et économiques, avant de les revendre à un bon prix. Puis, au décès d'Herman Cruse en juillet 1855, c'est son fils Adolphe qui en devient le propriétaire. Mais sa mère y réside longtemps et y élève les enfants de sa fille Mathilde Cruse-Lalande, décédée dès 1851, avec l'aide d'une préceptrice, Miss Pace.

Sa localisation, à Bégadan, dans le nord du Médoc, tout près de la rive gauche de la Gironde et de Pauillac, ne lui procure pas encore un grand renom. Et il faut de longues heures pour rejoindre le domaine en voiture à cheval depuis Bordeaux ou surtout depuis les bords de la Gironde (au port de

La Maréchale), grâce au bateau-vapeur rejoignant Royan. Mais ses qualités sont alors reconnues et sa superficie imposante.

Posséder Château Laujac devient un signe de promotion sociale, car il contribue à la position des Cruse au sein de la bourgeoisie girondine. Ainsi, les Guestier ont acquis le vignoble de Beychevelle (en 1825), les Barton la propriété de Léoville (dès 1826), Jean-Marie de Poyferré le domaine de Léoville Poyferré (en 1840). Disposer d'un domaine constitue, dès ces premières décennies du siècle, tout à la fois un « attribut social » qui consacre l'ascension et la prospérité familiales, et un garant du capital de réputation et du « renom » de la famille et de l'entreprise. En outre, cela fournit un accès direct aux informations qui concernent la vie de la communauté du vignoble. Le domaine s'étend alors sur environ 430 hectares, avec une majorité en polyculture. Il comporte 99 hectares en vignoble : 66 à Laujac même et 33 sur l'annexe de Laffitte — sans rapport, bien sûr, avec Château Lafite et les Rothschild.

La vente à Cruse a lieu le 16 mars 1852 pour 450 000 francs, le domaine ayant pris le nom de Laujac et Laffitte (avec deux T), sur les trois

8- AD Gironde, 3Q 17037, Administration de l'Enregistrement et des Domaines, département de la Gironde, Table alphabétique des acquéreurs et nouveaux possesseurs, Bureau de Lesparre.



Fig. 3 : Château Laujac, façade nord © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel/ Conseil départemental de la Gironde, E. Perriat.

communes de Bégadan, Valeyrac et Civrac⁹. L'esprit d'entreprise d'Herman I Cruse, le fondateur de la société de négoce Cruse, devenue Cruse & fils frères en 1853, a été par conséquent récompensé par la constitution d'une fortune immobilière, vinicole et mobilière de grande taille : l'accumulation du capital a été substantielle, dans cette bourgeoisie du vin comme dans celle de l'industrie des régions textiles ou charbonnières, ou dans la Haute Banque¹⁰, par exemple.

Ce domaine comportait un château, dont la construction n'était pas terminée. ; près de cent hectares de vignes — précise l'acte d'achat — en deux tènements, l'un à Laujac, de 66 hectares, et l'autre à Laffitte, près du bourg de Bégadan, de 33 hectares ; soixante hectares de palus, endiguées au XVIII^e siècle par les marchands flamands, cultivés en céréales, des terres, des prairies, des bois, le tout d'une contenance de 323 hectares¹¹.

9- Acte notarié du 16 mars 1852, archives familiales de Château Laujac.

10- Cf. Bonin Hubert, « Les banquiers Perier et la place bancaire parisienne au XIX^e siècle », in Laquière Alain, Lemaire Élina et Peuchot Éric (dir.), *Les Perier. Une famille au service de l'État*, Paris, Éditions du Cerf, « Patrimoines », 2019, p. 191-220.

11- Document personnel de Bernard Cruse, notes du 6 février 2010, archives familiales de Château Laujac.

La bonne santé de Château Laujac dans la seconde moitié du XIX^e siècle

L'on peut prétendre que Château Laujac connaît un premier apogée dans les années 1850-1870, à la fois au cœur d'une partie de la vie de la famille, en levier d'une bonne production de vin et en animateur d'un écosystème de polyculture dynamique (forêt, vigne, prairies).

Une résidence familiale appréciée

Une fois acquis Château Laujac à Bégadan en 1852, Emma Cruse aime à y résider en été — jusqu'à son décès en octobre 1876 — et elle en fait un lieu de réception familial. Adolphe Cruse en obtient la propriété et la gestion en 1855, tandis qu'Hermann II se consacre au château Pontet-Canet à partir de 1865. Puis Adolphe, qui n'a pas d'enfant, cède Laujac en 1895 à ses trois neveux, Herman III, Frédéric et Henri Cruse, dans le cadre d'une société civile immobilière.

Les dispositions des lieux étaient assez différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Le cuvier était attaché au château et constituait, avec le bâtiment du pigeonnier, une cour carrée. Le long du cuvier, il y avait un escalier extérieur en pierre permettant de monter à dos d'homme les sacs de blés aux greniers du château ; ces greniers pourvus de solides planchers ne comportaient pas d'appartements.



Fig. 4 : Cuviers de Laujac, carte postale (collection particulière).

La salle à manger se trouvait dans l'actuel fumoir ; cuisines et souillarde [l'arrière-cuisine] lui faisaient suite à l'emplacement de l'actuelle chambre d'amis et les communs se prolongeaient dans le bâtiment du cuvier qui s'appuyait sur le château. Le grand salon était partagé en deux pièces d'une égale grandeur. Quelle était l'affectation de l'actuelle salle à manger cuisine ? Sans doute des chambres ; en tous les cas, la cuisine actuelle a été la chambre de madame Skawinski avant son mariage¹².

Un programme de travaux d'aménagement se déploie dans le dernier tiers du siècle.

Nos ancêtres ont préféré ne pas allonger le château ; ils ont démoli le cuvier qui a été transporté dans la cour ; actuellement, il est couvert en tuile de Marseille et on y remarquera les fenêtres en plein cintre des anciens cuiviers médocains, et on a harmonisé la façade Sud du château en rendant triangulaire le fronton arrondi de la chambre rouge. On a également rendu triangulaire le fronton de la façade Ouest, construit une véranda centrale, construit le fronton Nord (chambre bleue), là où s'appuyait le cuvier, créé une porte d'entrée centrale avec deux petites fenêtres adjacentes, et prolongé le château vers l'Est d'un appendice plus important que celui existant à l'Ouest, afin d'y aménager une chambre, une salle de bain, un escalier de cave et un escalier montant au grenier, dont une partie a été transformée en chambres.

Enfin, pour cacher les tuiles, la toiture fut modifiée, bordée d'un énorme chéneau, caché par une assise de pierre, qui ont moins noirci que le reste, taillé dans les cheminées de dessin Louis XVI, de mauvais goût ; on a créé des frontons de milieux arrondis qui étaient ornés de chiffres sans style : L (Laujac) AC (Adolphe Cruse) et qui furent enlevés par mon père¹³.

Le développement économique

Un bâtiment pour les bovins est édifié en 1863 ; deux chais et un cuvier sont construits en 1869-1870¹⁴ ; la grande écurie est réparée en 1872.

Les Cruse agrandissent le vignoble de Laujac qui atteint 140 hectares en 1890. Ils entreprennent des travaux de modernisation et d'embellissement très importants avec l'aide de leurs régisseurs : les Skawinski. Il en demeure un très beau cuvier « à la médocaine », des parcs à bœufs, des logements d'ouvriers, ledit chalet Skawinski où logeait le régisseur, et un magnifique parc. Le site de Laujac est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques¹⁵.

La maison Cruse y met en valeur son propre vin :

Ce cru appartenant à l'un des membres de notre famille, nous en avons cent tonneaux en mains

¹²-Document personnel de Bernard Cruse, notes du 6 février 2010, archives familiales de château Laujac.

¹³-Ibidem.

¹⁴-Lettre du 22 mai 1869, archives familiales de Château Laujac.

¹⁵-Site de Château Laujac [<http://www.chateaulaujac.com/les-cruse-a-laujac-depuis-1852/>].

Évolution de la récolte à Château Laujac (en tonneaux)

	Château Laujac	Laffitte Laujac	Vins de palus
1882	247,5		
1883	310,5		
1884	229		
1885	90,75		
1886	214,25		
1887	196,5		
1888	441		
1889	399,75		
1890	256		
1891	315,75		
1892	186,75		
1893	613		
Moyenne en douze ans	291,75		
1894	296,25	40	70
1895	227,5	36,5	85

Source : Archives familiales de Château Laujac

jusqu'au 15 de ce mois, et nous appelons votre attention d'une manière toute particulière dans cette affaire, dont nous croyons qu'il est difficile en ce moment de faire une affaire plus avantageuse. Comme vous le savez, les Château Laujac se vendent habituellement avec une forte prime sur tous les autres vins du Bas-Médoc, s'élevant par une finesse incontestable au-dessus de tous les vins de cette classe. Ils sont également préférés aux paysans¹⁶ de Saint-Estèphe. Sans aller plus loin, l'année dernière, quand les premiers Valeyrac obtenaient 400 francs, les Château Laujac finirent payés sur place plus de 500 francs¹⁷.

À un bourgeois de Neuilly, on offre, « en qualité qui sortent de l'ordinaire, les 1865 à 650 francs, notre propre cru, dont nous pouvons lui offrir jusqu'à concurrence de 500 francs. Il y en a

200 tonneaux, mais une partie est réservée à l'avance. Ces vins, que nous faisons toujours avec le plus grand soin, sont extrêmement bien réussis cette année¹⁸ ». Cruse vend par exemple un tonneau de *Château Laujac 1865* au café *Voisin*, à Paris¹⁹, en 1868, pour 862 francs : le négociant et le propriétaire se confondent dans la promotion de leurs intérêts.

L'objectif n'est pas une croissance à tout-va, à une époque où il faut louver entre les maladies cryptogamiques et les investissements incessants de mises à niveau technique — avec l'agrandissement du cuvier en 1895, par exemple — et immobilière. Certes, le rythme des récoltes est satisfaisant :

Les Skawinski gérants de Laujac

Les Cruse, comme Armand Lalande, confient la gestion courante de plusieurs domaines à un « régisseur », en charge du fonctionnement au jour le jour : gestion des bâtiments, supervision des chais, dépenses d'architecture, écuries et

16- « Vins honnêtes, rustiques, sans grande finesse », *Encyclopédie des vins Cavesa* [Le Club Des Amateurs de Vins Exquis Cavesa.ch]. Cf. Charles Albert, « La viticulture en Gironde et le commerce des vins de Bordeaux sous le Second Empire », *Revue historique de Bordeaux*, 1962, p. 193-220.

17- Archives Bordeaux Métropole (ABM), Fonds privé Cruse, 216S 88, lettre à un négociant de Rotterdam, 2 décembre 1865.

18- *Ibidem*. ABM, Fonds privé Cruse, 216S 88, lettre à un marchand de Neuilly, 4 décembre 1865.

19- ABM, Fonds privé Cruse, 216S 100, 19 juin 1868.



Fig. 5: Pignon est du cuvier portant l'inscription : 1874/CHATEAU LAUJAC/CRUSE © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, M. Dubau.

desserte routière, gestion du personnel et des prestataires de services, etc. Formé à l'Institution royale agronomique de Grignon, Pierre Skawinski (1812-1902) devient alors une figure du monde viticole²⁰ : en effet, il est le régisseur de plusieurs grands domaines, tel Château Giscours depuis 1847 ; et il forme ses trois fils au métier.

À partir de 1861, Théophile Skawinski (1841-1930) est le régisseur de Château Laujac, dès l'âge de 20 ans, d'abord « sous la surveillance de son père Pierre, qui habitait Giscours et venait toutes les semaines conseiller son fils²¹ ».

Théophile Skawinski a géré très bien la propriété. Mes oncles ne s'en occupaient pas. Aussi était-il regardé par les paysans comme le Maître, qu'ils

appelaient simplement Monsieur [...]. Il a replanté en greffes américaines toutes les vignes détruites par le phylloxéra. Il a fait défoncer toutes les pièces par les « Montagnols », qui venaient de l'Ariège. Il a réalisé de nombreux et profonds drainages. Après des voyages d'étude dans le Languedoc, il a sauvé du mildiou la récolte de 1886. Il a créé le vignoble de Cordouan en palus [un vin courant plutôt pour la consommation locale]. Il a organisé une école de taille, l'équipe des « gamins » sous les ordres du « caporal ». Pour loger tous les vins que produisaient ces jeunes vignes greffées, il a construit le cuvier et les trois chais pouvant contenir 6 000 barriques²².

Le vignoble finit par atteindre 140 hectares à la fin du siècle. Mais les nombreuses activités de Skawinski l'amènent ensuite à quitter cette responsabilité en 1911.

Château Laujac bénéficie d'investissements en continu : un cuvier médocain y est notamment

20- Steimer Claire, « Les Skawinski, une dynastie de régisseurs au service de la modernisation des domaines viticoles en Médoc au XIX^e siècle », in Marguerite Figeac-Monthus & Stéphanie Lachaud (dir.), *La construction de la grande propriété viticole en France et en Europe, XVI-XX^e siècles*, Bordeaux, Féret, 2015, p. 136-151. Jouison François, *Les Skawinski et la viticulture en Médoc*, Paris, Decoopman, 2019.

21- Livre manuscrit retraçant des morceaux de l'histoire de Château Laujac, archives familiales de Château Laujac.

22- Notices manuscrites de la fille d'Henri Cruse, Catherine Lawton, retraçant des bribes de l'histoire de Château Laujac, archives familiales de Château Laujac, vers la fin des années 1960.

bâti en 1874, puis agrandi en 1896, tant la reprise de la production après la crise du phylloxéra impose de disposer de plus de volume, d'autant plus que s'y ajoute la production du vignoble de La Tour Cordouan, planté sur des terres basses et dédié à du vin de palus abondant. Une autre source indique²³ :

Le cuvier attendant au château a été remplacé par le cuvier moderne avec trois chais qui existent encore, mais qui sont en partie désaffectés. Il a été construit en 1875 et 1894 quand le vignoble a atteint jusqu'à 140 hectares : Laujac, 67 hectares, Laffitte 33 hectares, et La Tour Cordouan (palus), Baignot, qui était planté en vignes.

Château Laujac à la Belle Époque

La famille Cruse continue à diversifier son patrimoine viticole ; après Pontet-Canet en 1865 et Château Giscours en 1878, avant Rauzan-Ségla en 1903, l'un des membres de la troisième génération dynastique, Henri Cruse, devient le propriétaire du Château du Taillan²⁴ : il l'achète à son cousin Maurice de Luze en 1896 pour 361 648 francs²⁵. Mais Château Laujac reste l'un des piliers de cet actif rural : Adolphe Cruse l'a légué, on l'a vu, aux trois frères Herman III, Frédéric et Henri, qui en sont donc les copropriétaires, avant qu'Herman ne revende sa part à ses deux frères et associés.

« Le vignoble, très productif, divisé en trois crus, *Château Laujac*, *Château Laffitte Laujac* et *Château La Tour Cordouan*, produit jusqu'à mille tonnes de quatre barriques chacun en 1900²⁶ », bien que ce chiffre paraisse élevé même si la superficie cultivée était fort grande, de 140 hectares, et si les récoltes étaient relativement abondantes. Ce sont des vins de qualité moyenne-supérieure : ils se vendent respectivement à 475 500 et 450 francs le tonneau en octobre 1910²⁷, bien

en-dessous des bourgeois (alors pour mille francs). Mais les cours remontent avant la guerre : le 1911 est proposé à mille francs le tonneau²⁸, quatre fois moins que le *Rausan-Ségla* et deux fois moins que le *Pontet-Canet* (1 000 francs).

La société civile propriétaire (avec Henri et Frédéric Cruse) de Château Laujac continue à confier la gestion à Théophile Skawinski jusqu'en 1911, quand lui succède Jean Blois. Le régisseur délègue les Cruse des soucis du quotidien, comme l'indique la correspondance du domaine dans les années 1896-1908²⁹ : commandes de barriques (chez Eugène Huillet³⁰, par exemple), de vimes [brins d'osier dont se servent les viticulteurs pour lier la vigne] et de cercles pour barriques, de bois merrains, de travaux de sellier, de forgeron ou maréchal-ferrant (avec des abonnements pour le renouvellement des fers à cheval), de fabricant de presses, d'artisans de toutes sortes (étameurs, maçons, peintres, charpentiers ; etc.) tant le nombre et la superficie des bâtiments requièrent de travaux récurrents, notamment les écuries, étables ou chais, de fournisseurs de foin, d'avoine et de litière, etc.

Enfin, Laujac s'inscrit lui aussi dans la stratégie philanthropique adoptée par la famille Cruse puisque, dans les campagnes médocaines, ils poursuivent leur œuvre sociale. En sus de Château Giscours, déjà équipé d'un « asile » le siècle précédent, Henri Cruse dote Château Laujac d'un « asile » : « Construction de l'asile-hangar devant Piquemale³¹ », indique-t-on en 1907, avant qu'apparaisse une petite école pour les enfants des travailleurs du site.

Les effectifs du personnel de Château Laujac atteignent 148 salariés en 1911-1912 : douze journaliers et 22 « gamins », soixante femmes, quatorze valets bouviers ou charretiers, dix-huit prix-fauteurs ou vigneron, seize « montagnards » [venus du Massif central], complétés par un berger, un vacher, deux cochers, un jardinier et par le maître de chai Bourgès³². Des charretiers sont utilisés ; des bateliers sont payés pour amener les barriques venues de l'amont de la Gironde ; on doit aussi acheter les produits phytosanitaires *Skawinski* ; ou rémunérer les sous-traitants pour le bottelage du foin, du sciage de long, etc. Il

23- Document personnel de Bernard Cruse, notes du 6 février 2010, archives familiales de château Laujac.

24- Ce domaine a porté longtemps le nom de Château Lavie, du nom des propriétaires du XVI^e au XIX^e siècles. Maurice de Luze en est devenu plus tard propriétaire et lui donne le nom de La Dame Blanche. « Monsieur de Luze le trouvait un peu loin [à douze km de Bordeaux] ; il n'y avait pas à ce moment de ligne de tramway, et il voulait acquérir Peixotto à Talence, qui plaisait plus à ses goûts et à ceux de son épouse » : Extrait du journal d'Édouard Cruse, collection particulière de la famille Cruse.

25- Carnet-journal de Tastet & Lawton, 1896, archives de Tastet & Lawton.

26- Notice de Christian Cruse envoyée à Jacqueline Cruse, sans date, collection particulière de la famille Cruse.

27- Carnet-journal, 7 octobre 1910, archives de Tastet & Lawton.

28- ABM, Fonds privé Cruse, 216S 360, 20 juin 1913.

29- Correspondance et factures manuscrites, archives familiales de Château Laujac au tournant du XX^e siècle.

30- Commande de 500 barriques pour 7 257 francs, 29 juin 1908, archives familiales de Château Laujac.

31- Archives familiales de Château Laujac, factures du domaine, ici : 1908.

32- Note dans les archives familiales de Château Laujac.



Fig. 6 : Ancienne grange abritant l'écurie du château © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, M. Dubau.

faut enfin accompagner le Syndicat des marais dans ses travaux d'aménagement des chenaux à travers les palus. Chaque domaine secrète banalement son petit « système productif local », comme on dit en économie des territoires et des organisations.

Château Laujac : des vins de gamme moyenne mais réputés

Grosso modo, la gestion s'avère efficace, malgré les aléas des récoltes et les dépenses d'investissement, puisque les bénéfices l'emportent entre 1893-1894 et 1913-1914, sauf en 1896-1897, 1900-1901, entre 1906-1907 et 1909-1910 et en 1912-1913. Cela a donc pu contribuer à l'élargissement de la fortune familiale et notamment du duo de copropriétaires. Henri Cruse évalue à 10000 francs en moyenne le profit final.

Le positionnement des *Château Laujac* sur le marché correspond à son capital de réputation de « vin moyen », bien au-dessus des « petits vins », mais évidemment en dessous des crus bourgeois et des grands crus. Par exemple, le *Pontet-Canet* est coté à 725 francs le tonneau en 1901, bien

plus cher que le *Laujac*, estimé à 425 francs, comme tous les Bégadan³³. En 1898 : « Revente de *Pontet-Canet* 1898 à 1400 francs³⁴ » et des *Taillan* à 725 francs³⁵ — avant des *Laujac* à 600 francs³⁶ —, certainement à des investisseurs de « spéculation » en quête de marges à la revente. Toutefois, il bénéficie de débouchés, tant en France qu'à l'étranger :

Pour les pays scandinaves, nous avons toujours fait des affaires régulières, mais très importantes, jusqu'au jour où j'ai emmanché une première affaire importante (25 tonneaux de 1904 Château Laujac) avec Larsen en Norvège. L'année suivante, oncle Henri fit le voyage et vendit cent tonneaux de Laujac 1906 à Larsen³⁷.

33- ABM, Fonds privé Cruse, 2165 275, 7 février 1901.

34- Carnet-journal, 30 septembre 1898, archives de Tastet & Lawton.

35- Carnet-journal, 25 octobre 1898, archives de Tastet & Lawton.

36- Carnet-journal, 29 octobre 1898, archives de Tastet & Lawton.

37- Souvenirs dactylographiés de Roger Cruse, mars 1956, collection particulière de la famille Cruse.

Un envoi a même lieu dans l'actuel Sri Lanka quand, en 1911, le vapeur *Cambrai* joint Marseille à Colombo avec quatorze caisses de bordeaux (dont deux de *Château Laujac*, deux de *Parempuyre*, une de *Pontet-Canet* et une de *Rausan-Ségla*)³⁸ ! La richesse de Monte-Carlo ne manque pas d'être exploitée, grâce à un agent, Vanhymbeck Dureteste & C°, qui commande par exemple dix tonneaux de *Château Laujac* 1893 en 1896³⁹.

Un symbole de cet effort de mise en valeur d'une large gamme de vins est la participation de la maison Cruse à la treizième exposition de Bordeaux organisée par la Société philomathique de mai à novembre 1895 : elle y envoie un magnum de *Pontet-Canet* 1874 et 24 bouteilles (*Pontet-Canet* 1878, 1887 et 1888 ; *Château Laujac* 1878, 1887, 1888)⁴⁰ ; elles sont exposées au rez-de-chaussée du Palais de la Garonne, qui abrite l'exposition des vins.

Le maintien de la filière bovine

En parallèle avec la prospérité de la filière vitivinicole, la famille et le régisseur restent fidèles au modèle de polyculture et donc à l'élevage de bovins — sans parler des chevaux de trait nécessaires au travail quotidien. Des granges abritent les bottes de foin ; des étables abritent le bétail en mauvaise saison. Et il faut du personnel pour gérer la nourriture, le traitement, les flux de bovins, et pour nettoyer les étables et s'occuper du stock de fumier.

Château Laujac bastion historique des Cruse dans l'entre-deux-guerres

Dans l'entre-deux-guerres, Château Laujac reste au cœur historique de la dynastie et la copropriété d'Henri et de Frédéric Cruse, chacun pour une moitié. La propriété s'agrandit en décembre 1928 par l'achat de L'Héritage, terre de palus limitrophe, qui sert de pacage, avant d'être louée dans les années 1930. Après la mort de Frédéric en 1933, la moitié de Laujac passe entre les mains de ses fils Roger, Christian et Emmanuel I Cruse, chacun pour un sixième, tandis que Herman II Cruse hérite de la moitié détenue par son père Henri ; mais Herman travaille alors en Algérie et laisse ses cousins gérer sa part en fermage. « Notre propriété produit deux vins de graves : les

Château Laujac et *Château Laffitte Laujac*, et un vin de palus⁴¹. »

Le vignoble de Château Laujac est situé sur un vaste plateau élevé et graveleux, complanté des meilleurs cépages, cabernet-sauvignon, malbec et merlot. Ses vins sont très fins et très recherchés. Le vignoble de Laffitte produit un vin plus corsé et le vignoble de La Tour Cordouan un vin de palus très apprécié, qui doit sa finesse au choix des meilleurs cépages⁴².

Cela justifie le classement du *Château Laujac* en cru bourgeois en septembre 1932 ; mais il ne se vend qu'à 1450 francs le tonneau⁴³. Cruse pousse ces vins auprès de ses agents, comme chez Rutherford, qui obtient nombre de commandes à Londres : le *Café Royal* y acquiert ainsi quinze barriques de *Château Laujac* et quinze de *Pontet-Canet* en 1920⁴⁴. Sinon, classiquement, des courtiers de vins se font les intermédiaires avec le négoce bordelais, comme, en 1922 : E. Lalanne & Ed. Faure (50 tonneaux de 1912 à 380 francs chacun), E. Vivez ou Tastet & Lawton⁴⁵.

Henri Cruse, qui a contribué à la remise à niveau du domaine au tournant du siècle, maintient le cap d'une gestion dynamique et rigoureuse. La diversité des activités et l'étendue de la propriété requièrent en effet des dépenses incompressibles. En 1919-1920, le personnel comprend onze valets bouviers ou charretiers, treize vigneron, cinq divers (berger, vacher, cocher, palefrenier, jardinier), un maître de chai, huit journaliers, quatre « gamins », trois « montagnards » [venus du Massif central] et trente femmes, soit 75 salariés quasiment stables⁴⁶. En novembre 1935, il faut quinze salariés permanents — dont Louis Bourgès, le maître de chai, et Laurent Duplan, le chef de culture, bien rémunérés — onze journaliers et un ouvrier tonnelier⁴⁷, tous sous la houlette du régisseur Jean Blois — de 1911 à sa retraite en décembre 1938⁴⁸.

Néanmoins, la gestion de Château Laujac reste délicate. Les années 1920-1923, 1925 et 1927 sont déficitaires (577 178 francs), et les

38 - ABM, Fonds privé Cruse, 216S 3904, livre de chai, 31 octobre 1911.

39 - ABM Fonds privé Cruse, 216S 250, 28 juillet 1896.

40 - ABM, Fonds privé Cruse 216S 3901, livre de chai, 6 juillet 1895.

41 - ABM, Fonds privé Cruse 216S 399, 15 janvier 1920.

42 - Cocks Charles & Féret Édouard, *Bordeaux & ses vins*, IX^e édition, Bordeaux, Féret, 1922, p. 311-312.

43 - Copies de lettres de Tastet & Lawton, 21 décembre 1932.

44 - ABM, Fonds privé Cruse 216S 399, 18 janvier 1920.

45 - Bordereaux des ventes en 1922, archives familiales de Château Laujac

46 - Note dans les archives familiales de Château Laujac.

47 - État du personnel au 9 novembre 1935, archives familiales de Château Laujac.

48 - Lettre de démission de Blois (pour raisons de santé), 25 octobre 1938, archives familiales de Château Laujac.

bénéfices des années 1919, 1924, 1926 et 1928 (471 938 francs) ne compensent pas les pertes, d'où un déficit total de 105 000 francs. Le déficit perdure durant certaines années 1930, d'où le passage d'un « rabet » sur les dépenses.

Malgré tous mes efforts, je ne puis éviter, depuis plusieurs années, un déficit sensible ; que, d'autre part, avec toutes ses exigences, la propriété est organisée pour le maximum d'économie, tout en réalisant, à peu près, jusqu'à ce jour, sa culture et sa tenue régulières⁴⁹.

Un léger bénéfice est obtenu en 1936, avec 299 528 francs de recettes pour 281 038 francs de dépenses, mais grâce à la vente de deux récoltes cette année-là ; un report de dépenses de 1937 sur 1936 permet de déclarer un déficit comptable de 2 510 francs. L'année 1937 voit les dépenses bondir à 342 109 francs, à cause de l'inflation et des hausses salariales, d'où un déficit de 61 071 francs⁵⁰, pris en charge par moitié par les deux Cruse propriétaires. Paradoxalement, la récolte effectuée à Laujac en 1936 (26 tonnes) ne représente qu'un tiers de l'ensemble des 82 tonnes (25 à Laffitte Laujac, 27 à La Tour Cordouan, etc.) dès lors que des journaux de vigne ont été arrachés en 1935.

Cette propriété est l'un des éléments de l'intégration économique verticale des Cruse et un levier de renommée, mais elle n'est guère une source de richesse... D'ailleurs, l'estimation de la valeur de la propriété baisse de 600 000 francs à un montant qui varie selon les évaluations souhaitées (entre 300 000 et 450 000 francs), tout comme Pontet-Canet n'est plus maintenu à sa valeur de 900 000 francs et glisserait à 600 000 francs, au titre de l'actif familial en vue de successions ou de partages éventuels⁵¹. Par surcroît, il faut arracher des vignes à cause de diverses maladies et surtout à cause de la dépression générale. Et surtout :

Les chais et cuiviers ont une importance disproportionnée avec la surface actuelle du vignoble (quarante hectares), et cette disproportion s'accroît avec l'arrache des vignes à poursuivre si la situation économique s'aggrave encore. Il s'agit d'ailleurs d'un cru bourgeois supérieur du Bas-Médoc où les frais de culture sont très élevés par rapport au prix moyen des produits. Sans doute, il y a assez de prairies sur le domaine pour y

pratiquer l'élevage des chevaux et du bétail ; mais là également, nous sommes en présence d'une mévente persistante. En présence des résultats financiers désastreux des sept dernières années, résultats qui seront mauvais encore pour 1933, il est très difficile de donner une valeur précise à un pareil domaine⁵².

Des tensions surgissent au sein de la famille à propos de l'estimation de 867 000 francs effectuée auparavant pour les trois propriétés contiguës, dont 725 000 pour le seul château Laujac. Un notaire déprécie cette valeur à 323 000 francs, dont 247 000 pour Laujac : comme pour tous les domaines viticoles, la dépression économique étouffe la rentabilité et la valorisation, aux dépens des actifs familiaux. À Saint-Seurin-de-Cadourne, non loin de Laujac, les Lawton et les Lalande se résolvent à vendre leur château Sénilhac en 1938. Mais Henri et Herman IV Cruse semblent s'être résignés à ce repli, d'autant plus que les ventes ne sont plus guère possibles alors.

Ils vont même jusqu'à faire adhérer château Laujac à la Coopérative de Bégadan qui se crée alors comme dans plusieurs aires de Gironde⁵³, afin de pouvoir écouler une fraction substantielle des vins récoltés à partir de 1934... Le domaine étoffe ses revenus grâce aux ventes de bétail, de laine de brebis, de viande, de bois de coupe et de bois de chauffage et aussi de résine grâce à ses bois de pins...

Mon père Herman Cruse a beaucoup développé l'élevage bovin et peu la vigne. Il a loué la propriété de la Garre à Soulac à ses frères et sœurs, un domaine de 200 hectares de prairies acheté par Henri Cruse pour y élever des chevaux pur-sang ; il y faisait de l'embouche. On vendait des bœufs ou des vaches à tous les bouchers, de Castelnau au Verdon, Pauillac, Lesparre, qui passaient par les abattoirs de Pauillac et de Lesparre. Dans le Cantal, dans le Centre, en Vendée ou en Bretagne, on achetait des animaux maigres qu'on engraisait à l'herbe⁵⁴.

Mais les frais récurrents absorbent les disponibilités : achat des barriques, travaux immobiliers, outils, etc.

49 - Lettre du régisseur de Château Laujac à Henri Cruse, 3 juin 1937, archives familiales de Château Laujac.

50 - Notice de 1938, archives familiales de Château Laujac.

51 - Notices financières pour les années 1920-1930, archives familiales de Château Laujac.

52 - Expertise d'un notaire à propos de la valeur d'héritage de Château Laujac, 22 septembre 1933, archives familiales de Château Laujac.

53 - Lettre du 6 mai 1934, archives familiales de Château Laujac. Cf. Roudié Philippe et Hinnewinkel Jean-Claude, *Une empreinte dans le vignoble. XX^e siècle : naissance des vins d'Aquitaine d'origine coopérative*, Bordeaux, LPDA Éditions, 2001.

54 - Document personnel de Bernard Cruse, notes du 6 février 2010, archives familiales de Château Laujac.



Fig. 7 : Pignon ouest du cuvier portant l'inscription : 1896/LAFFITTE-LAUJAC/LA TOUR CORDOUAN © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel/Conseil départemental de la Gironde, C. Bordes.

Un ultime point de tension surgit lorsqu'une partie du vignoble est frappée par une grève des salariés quand se met en place le gouvernement de Front populaire en été 1936 et encore en juillet 1937, pendant une semaine⁵⁵. Le régisseur doit déduire des journées de grève, mais ajouter des prestations sociales et des congés payés. Il faut désormais prendre en compte aussi de tels facteurs de gestion des employés dès lors que les Cruse sont considérés peu ou prou comme des « patrons » insérés dans un rapport de classes... et ce, alors même qu'ils avaient mise en œuvre des mesures « philanthropiques » depuis le début du siècle, comme une sorte de sur-salaire annuel pour aider à la couverture santé.

Les Cruse fidèles à château Laujac dans les années 1950-1970

Si elle a vendu château Giscours en 1919 et Rauzan-Ségla en 1956⁵⁶, la famille Cruse conserve un patrimoine viticole d'envergure ; elle achète ainsi Château d'Issan en 1945. Cela dit, Château Laujac reste la clé de voûte du patrimoine à cause de son enracinement dans l'histoire de la famille

(depuis 1852) et grâce à sa superficie de 300 hectares en propre et de 450 hectares au total.

Une propriété en crise

Cependant, à cette époque, le vignoble — avec des « vignes plantées sur une croupe graveleuse et produisant un vin rouge réputé⁵⁷ » — a connu une phase de repli sensible :

À la fin du XIX^e siècle, le vignoble s'étendait sur 140 hectares. Mais, lorsqu'Herman IV Cruse, le fils d'Henri, prend la direction du domaine en 1955-1957, après le phylloxéra, les guerres et les gelées de 1956, il ne reste que huit hectares de vigne en exploitation⁵⁸.

La production chute à 72 hectolitres en 1956 (pour 8,33 hectares), au lieu de 558 en 1953, 324 en 1954 et 342 en 1955 (pour une superficie de 9,61 hectares). La propriété obtient en septembre 1957 un « prêt sinistré » sur dix ans auprès de la caisse locale du Crédit agricole de Lesparre, d'un montant de 1,445 million de francs, avant que certaines annuités ne soient prises en charge par l'État au titre des indemnités pour calamités agricoles⁵⁹.

55 - Lettre du régisseur à Henri Cruse, 6 juillet 1937, archives familiales de Château Laujac.

56 - Pijassou René, « Les Cruse propriétaires de Rauzan-Ségla (1903-1956) », in *Château Rauzan-Ségla. La naissance d'un grand cru classé*, Paris, Éditions de La Martinière, 2004, p. 259-326.

57 - Notice de présentation de Cruse et fils frères, 1971, collection particulière de la famille Cruse.

58 - *Ibidem*.

59 - Dossier sur la crise de 1956, archives familiales de Château Laujac.

Une estimation effectuée en 1955 évalue la superficie du vignoble à 11,49 hectares, après l'arrachage d'1,28 hectare en 1955. Une autre analyse fixe une répartition entre la forêt (65 hectares), la vigne (dix hectares) et 190 hectares de prairies, avec entre 180 et 200 têtes de bétail⁶⁰. La nature de la propriété a donc été bouleversée en un quart de siècle à cause des crises et de la guerre. Sa valeur est pourtant substantielle au 1^{er} janvier 1955 : 21,1 millions de francs pour le foncier, dont 3,8 millions seulement pour les vignes ; 21,3 millions pour l'immobilier et 4,906 millions pour le matériel, soit un total de 53,3 millions de francs. Mais l'on peut affirmer que Château Laujac n'est plus guère un grand vignoble puisqu'Herman IV, qui le gère en fermage, ne dispose plus en réalité que de deux hectares en juillet 1956, à cause des gelées et à des arrachages⁶¹, tandis que les deux autres propriétés Laffitte et les palus ne produisent rien en 1956.

Les tensions que suscite cette grave situation vont jusqu'à un projet de vente, proposé par les héritiers de Frédéric en 1955. Puis elles sont apaisées dans le cadre d'un accord global : le montant du fermage est réduit pour tenir compte de la chute de la valeur de la propriété et de la nécessité de replanter de la vigne — soutenu par le versement d'une indemnité par l'État ; et il peut être réglé en lait et en viande⁶². Les deux branches issues de Frédéric et d'Henri Cruse procèdent à un partage des biens mobiliers et terriens en 1955 et se répartissent le stock de vin⁶³. Herman IV, héritier d'Henri depuis 1944, devient associé-gérant et dirige le domaine, avec une résidence sur place quand il n'est pas à Bordeaux.

Ses cousins germains (Roger, Christian, Emmanuel) deviennent de simples associés et voient leur accès aux terres limité (élevage de chevaux, bovins en pension, etc.) tout en pouvant effectuer des séjours familiaux au Château. Et, à l'époque, leur intention est de vendre le domaine au terme de la durée de la société civile en octobre 1962. Un changement décisif intervient à cette date quand Herman IV Cruse rachète la seconde moitié du domaine à ses cousins et en devient l'unique propriétaire ; il y réside de façon permanente, avec juste un pied-à-terre place

Mitchell à Bordeaux — occupé après avoir laissé la maison du 40 rue d'Aviau en 1967.

L'élevage prioritaire ?

Cette crise permet de comprendre que la terre soit alors consacrée de plus en plus à des prairies d'élevage : la propriété comporterait alors quelque 60 hectares de bois, 20 de terres cultivées et 230 de prés, pacages ou marais : « Nous élevons des génisses hollandaises que nous vendons à 3 ans, prêtes à avoir leur premier veau, et engraissons les bœufs et vaches de boucherie que nous achetons maigres, principalement race *Salers* du Cantal⁶⁴ ». À la fin des années 1950, la filière d'élevage domine :

En dehors de vingt hectares de cultures vivrières diverses et de soixante hectares de bois, le domaine comporte surtout des prairies à l'exploitation desquelles est années le domaine de La Garre-Moutardier, au Verdon. L'exploitation totale comporte 600 hectares, produit des génisses de race frisonne vendues amouillantes au cours de leur troisième année et des animaux de boucherie, achetés maigres à la fin de l'hiver et vendus gras dans le courant de l'été et de l'automne. La viande de Laujac est réputée⁶⁵.

La tradition familiale d'élevage de chevaux est enfin maintenue : « Quelques poulinières de pur-sang et de demi-sang ont permis aux produits de Laujac, dont ils portent le nom, de briller sur les hippodromes et dans les concours⁶⁶ ».

Le rebond du vin ?

Après les rudes gelées de 1956, la vigne n'occupe que trois hectares à Laffitte, quatre à Laujac et deux à La Tour Cordouan, avec une production en 1953 de 150 tonneaux (dont 25 en *Laujac*). Une estimation de 1955 indique que les revenus du bétail se chiffrent à cinq millions de francs, ceux du bois à 1,8 million et ceux du vin à seulement 3,5 millions⁶⁷.

Pourtant, en une quinzaine d'années, Château Laujac bénéficie d'un bon renouveau :

Le vignoble domine le polder dit de Hollande et les marais de Laujac gagnés sur la mer sont entourés

60-Note dans les archives familiales de Château Laujac, 1^{er} janvier 1955.

61-Note du 3 juillet 1956, archives familiales de Château Laujac.

62-Accord notarial et judiciaire, novembre 1956, archives familiales de Château Laujac.

63-Dossier conservé dans les archives familiales de Château Laujac.

64-Notices manuscrites de la fille d'Henri Cruse, Catherine, épouse d'Henry Lawton, retraçant des bribes de l'histoire de Château Laujac, archives familiales de Château Laujac, vers la fin des années 1960.

65-Notice d'un membre de la famille, datée du 12 septembre 1958, archives familiales de Château Laujac.

66-*Ibidem*.

67-Prévisions des résultats d'exploitation pour l'année 1955 pour un total de 10,5 millions de francs, dossier conservé dans les archives familiales de Château Laujac.

d'une digue boisée élevés par les Flamands au XVII^e siècle⁶⁸. Ce cru bourgeois n'a conservé que ses meilleures pièces, établies dans des graves maigres sur les points les plus élevés du coteau de Laujac. Il produit des vins savoureux, d'une grande finesse, long à se faire, mais développant un délicieux bouquet⁶⁹.

L'évolution est sensible puisque, à la fin des années 1960, la vigne couvre quinze hectares à Laujac, dix à Laffitte Laujac et dix à La Tour Cordouan, avec respectivement soixante, quarante et trente tonneaux.

La gestion du domaine est prise en charge aussi par Bernard Cruse, à son retour de son service militaire en Algérie en 1962.

Depuis 1962, j'ai continué avec mon père Herman, cette exploitation ; nous avons commencé à replanter le vignoble petit à petit. En 1974, après la mort de mon père, j'ai arrêté de faire de l'embouche, notamment à cause de la fermeture des abattoirs de Pauillac et de Lesparre. Et je me suis mis à faire naître des bovins et à vendre des broutards. J'ai constamment replanté de la vigne et installé des cuves, récupérées des chais transformés en vacherie ; nous sommes passés de cinq à cinquante hectares de vignes⁷⁰.

Aujourd'hui : Château Laujac fleuron familial depuis 1852

Au XXI^e siècle, Château Laujac reste enraciné dans les actifs d'une branche de la dynastie Cruse. C'est en effet Vanessa Cruse, fille de Bernard Cruse, lui-même fils d'Herman IV Cruse, qui en a hérité. Elle est d'abord diplômée de l'École d'architecture et de paysage de Bordeaux (1991-1999), d'où le métier d'architecte à Paris en 2000-2006. Puis elle s'est reconvertie d'abord en représentante de Laujac aux États-Unis ; ensuite, avec son époux René-Philippe Duboscq, elle reprend la propriété et la gestion de Château Laujac en 2012, quand Bernard Cruse leur en cède les rênes, avec comme feuille de route de le réinsérer dans la famille des crus bourgeois avec ambition⁷¹.

Cette propriété est assez unique et je voulais me lancer dans un projet personnel, vivre à la

campagne. C'est la décision du couple, ça ne pouvait pas marcher autrement⁷².

Les deux époux retournent sur les bancs de l'université, à l'Institut des sciences de la vigne et du vin de Bordeaux (l'Issv, à Villenave-d'Ornon) en 2013-2014, pour se former à la viticulture, à l'œnologie et à la gestion de propriétés viticoles.

Il est vrai que leur projet stratégique est plutôt audacieux puisqu'il entend concilier le développement de la production et les bonnes pratiques d'une viticulture « propre », respectueuse des exigences environnementales qui percent peu à peu en Gironde. Les sols sont labourés et enherbés un rang sur deux pour maîtriser la vigueur du vignoble qui ne reçoit ni intrants chimiques ni insecticides, mais des engrais verts et du fumier produits sur l'exploitation, et des phéromones pour la confusion sexuelle. Un tel environnement, sans voisin à l'horizon, mérite d'être préservé. Le couple a investi dans de nouvelles cuves inox thermorégulées pour le grand vin et des vinifications parcellaires⁷³.

L'esprit d'entreprise hérité d'Herman I s'insufflé donc au niveau de la sixième génération. Celle-ci voit converger la promotion d'un capital culturel structuré et de la gent féminine dans le monde du vin, en une révolution significative des mutations du vignoble.

Château Laujac était sorti de l'Alliance des crus bourgeois en 2008 au nom d'un alignement sur des critères de qualité renforcés : « Nous l'avons réintégré car le label tient la route et rassure les consommateurs. Ce sera encore davantage le cas avec le classement. Nous visons successivement la catégorie des crus bourgeois supérieurs puis celle des exceptionnels », indique R.-P. Duboscq. Le classement en « cru bourgeois supérieur » a été obtenu en 2020.

C'est un domaine mixte, comme autrefois partout dans le Médoc. Laujac élève 400 vaches limousines – c'est l'un des plus gros troupeaux de Gironde –, des chevaux de selle et produit un cru bourgeois, classé depuis 1932. Le domaine s'étend sur plus de 430 hectares. Le vignoble en AOC médoc compte 80 hectares dont 35 pour Château Laujac. René-Philippe Duboscq, le directeur de l'exploitation, pose l'équation : « Le bétail, c'est moins de 10 % du chiffre d'affaires,

68 - Notice de présentation de Cruse et fils frères, 1971, collection particulière de la famille Cruse.

69 - Notices manuscrites de Catherine Cruse-Lawton, *op. cit.*

70 - Document personnel de Bernard Cruse, notes du 6 février 2010, archives familiales de château Laujac.

71 - Cf. Denis Hervier, « Château Laujac (Médoc) », in *Ceux qui font le vigneron*, mars-mai 2018, n° 32, Spécial Crus bourgeois du Médoc, p. 160-161.

72 - Pauline Brasseur, « Château Laujac : retour au bercail », *Le Figaro-Vins*, 5 octobre 2018 [https://avis-vin.lefigaro.fr/vins-bordeaux/crus-bourgeois/o138015-chateau-laujacetour-au-bercail].

73 - *Ibidem*.



Fig. 8 : Bouteilles de Château Laujac et Laffitte Laujac © boutique.chateaulaujac.com.

mais les vaches paient le matériel viticole, et leur fumier fertilise nos sols calcaires. » À proximité de l'estuaire de la Gironde, au précieux effet tampon, le vignoble de Laujac, replanté à raison de trois hectares par an, est passé de 45 à 80 hectares, pour un âge moyen de vingt ans et dispose de deux terroirs : des argiles calcaires pour les merlots qui donnent au vin sa rondeur, des graves fines, drainantes, pour le cabernet sauvignon majoritaire et le petit verdot qui assurent la structure et la complexité. L'élevage en fûts de chêne français dure douze mois. Stéphane Courrèges conseille la propriété depuis le millésime 2014 (2013, le premier millésime du couple, fut, comme chacun s'en souvient, dantesque). Un chai à barriques a été réaménagé sous le château. « Nous voulons rester un médoc classique, puissant et complexe, avec des cabernets bien mûrs et des tanins fins ». [...] Quant à la distribution, si, historiquement, Laujac vendait tout à l'export, Suisse, Belgique, Canada, Japon, États-Unis, Chine, Allemagne, il est aussi désormais sur le marché français (15 %) et sur la

place de Bordeaux. « Nous développons la vente aux CHR (restauration), cela prend du temps car nous avons commencé avec seulement deux millésimes (2013 et 2014) ». Laujac n'est pas présent en grandes surfaces. Et la propriété conserve une part de vente directe via son site Internet.⁷⁴

Dans les années 2010-2020, les 35 hectares en exploitation peuvent produire 200 000 bouteilles en cru bourgeois chaque année.

Conclusion

Bien entendu, évoquer l'histoire de Château Laujac ne procure pas la même sensation de grandeur que si l'on reconstituait l'histoire de l'un des grands et illustres châteaux des grands crus classés, du Médoc ou du Saint-Émilionnais⁷⁵...

⁷⁴- Ibidem.

⁷⁵- Méric Jean-Pierre, *Château Smith Haut Lafitte*, Presses universitaires de Bordeaux, « Grappes et millésimes », 2016. Méric Jean-Pierre, *De Ségur à Phélan. Histoire d'un vignoble du Médoc*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2007. Brun-Puginier Hélène, Roudié Philippe et

Pourtant, c'est un beau cas d'étude, d'abord symbolique de l'histoire viti-vinicole du Médoc lui-même⁷⁶ et de la multiplicité de ses « écosystèmes » ; ensuite, porteur d'une originalité indéniable, avec un « système productif local » riche en activités (vin, élevage) et en terroirs spécifiques, puisque sa « logique »⁷⁷ ou sa stratégie est plutôt représentative d'une capacité d'adaptation à un environnement naturel caractéristique de ce Nord-Médoc riche d'une large diversité naturelle. Château Laujac rejoint dès lors cette géographie multiple qui caractérise la Gironde du vin⁷⁸ si diversifiée et donc attrayante.

Guillard Jacques, *Château Carbonnieux : sept siècles dans les Graves*, Paris, Stock, 1999.

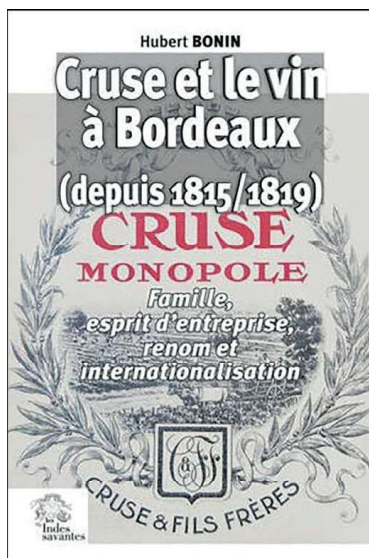
76 - Pijassou René, *Un grand vignoble de qualité : le Médoc*, Paris, Tallandier, 1980.

77 - Réjalot Michel, *Les logiques du château : Filière et modèle viti-vinicole à Bordeaux, 1980-2003*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, « Grappes et millésimes », 2007.

78 - Roudié Philippe, *Vignobles et vigneron du Bordelais, 1850-1980*, Paris, Éditions du CNRS, 1988 ; seconde édition, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 1994.

Par surcroît, cette propriété insère son histoire dans celle de la dynastie Cruse qui, depuis 1815, est partie prenante de la vie des « dynasties bordelaises » étudiées par l'historien Paul Butel⁷⁹. La branche qui l'anime (autour de Vanessa Cruse) a assuré la relève et contribué ainsi au portage du flambeau Cruse, tout comme ses consœurs au Château du Taillan (médoc — à la lisière nord de Bordeaux), au Château d'Issan (margaux) et au Château Corbin (saint-émilion). Château Laujac est donc une sorte de figure emblématique d'une histoire (depuis 1852 au sein de la famille Cruse) et d'un écosystème viti-vinicole, au cœur d'un Nord-Médoc qui mérite de bénéficier d'un regain de valorisation grâce à une meilleure connaissance de son histoire et de ses capacités productives. Peut-être même va-t-il lui aussi s'insérer dans les circuits de l'œnotourisme en pleine poussée.

79 - Butel Paul, *Les dynasties bordelaises, de Colbert à Chaban*, Paris, Perrin, 1991. Réédition : *Les dynasties bordelaises. Splendeur, déclin et renouveau*, Paris, Perrin, 2008.



Bonin Hubert, *Cruse et le vin à Bordeaux depuis 1815-1819 : famille, esprit d'entreprise, renom et internationalisation*, Les Indes savantes, 2025 ; 32 euros.

Histoire d'une dynastie et saga familiale, ce livre est destiné à plonger dans l'histoire du monde du vin girondin afin de reconstituer comment une famille a pu, au fil du temps, inscrire son nom dans la galerie *De Viris Illustribus* d'une communauté d'affaires régionale et en faire un levier au sein de la guerre commerciale française et européenne qui anime les marchés du vin. Les Cruse, comme d'autres figures de la place, bien sûr, auront beaucoup contribué en effet à la construction de « l'image » du vin de Bordeaux. Le mot « dynastie » a été prononcé ! C'est que les Cruse des trois générations actuelles portent un nom qui est enraciné dans une histoire économique familiale durable, comme celui des Michelin ou des Peugeot dans l'industrie, des Rothschild dans la banque (et le vin également). Avec les Cruse, l'on plongera en amont jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle ; or peu de dynasties familiales gardent aujourd'hui

une activité dans la même branche — même si, chez les Cruse, la gestion de domaines viticoles a pris le relais du négoce. Cette histoire des Cruse s'insèrera dans le fort courant de l'histoire de l'entreprise familiale, qui a réhabilité le rôle du capital et de l'esprit d'entreprise issus de créateurs puis de dynasties respectant les initiatives de familles.